

# Mutations?

Ce court exposé rassemble divers documents donnant des bases de réflexions sur le thème de la conscience professionnelle.

Le document de base est une discussion qui a eu lieu durant plusieurs mois sur le forum "formation". Lancée par la coterie Chantepie dit "Percheron", cette discussion a peu mobilisé (trois intervenants). Pour expliquer cela nous pouvons supposer que les différentes positions des personnes qui consultent nos forums (employés employeurs) ont imposé une retenue.

Cependant à la lecture de l'article suivant (extrait du magazine du CSTB n° 139 janvier-février 2002) nous voyons que cette question devrait toucher chacun d'entre nous...

# Le forum "La formation Théorique"

échange ayant eu lieu entre fin 2001 et début de l'année 2002

CHANTEPIE François

Sujet : réflexion

Y a-t-il encore un peu de bon sens?! C'est par cette question que j'introduis la réflexion qui va suivre. Notre métier de tailleur de pierre si vieux soit-il est depuis ce siècle dernier largement sollicité dans la restauration. Le débat que je souhaite engager ne porte pas sur l'orientation future de la profession à s'investir plus de ce côté que dans les constructions neuves. Je pense cependant qu'il ne faut pas négliger notre participation dans les constructions contemporaines. Bien sûr la pierre n'est plus considérée comme le matériau structurel et se voit reclassée au rang du second ouvrage grâce à ses qualités esthétiques et techniques. Construire en massif reste une idée fixe du tailleur de pierre quand il se projette dans l'avenir. Seulement je constate que sur les chantiers de tous types beaucoup de principes fondamentaux se perdent. Aujourd'hui le souci premier est l'esthétique ce qui est de la statique cela ne préoccupe plus vraiment l'ensemble des acteurs de la profession. Je m'explique par des exemples :

-Il n'est pas rare en restauration de pratiquer des coups de sabres dans la profondeur d'un mur ou d'une ouverture. Sur un jambage de fenêtre par exemple on change tous les kiu du parement jusqu'à la feuillure il est simple d'envisager dans la profondeur d'écoincer 1 pierre sur 2 pour faire un système de blocage et ainsi limiter la faiblesse de l'ouvrage.

-Je passe souvent pour un maniaque quand je bûche, par exemple pour mettre une plaquette de 10 en parement, j'essaie de viser les 11. Quand on coule 5 cm derrière une plaquette j'appelle cela du banchage MH.

-Il m'est arrivé récemment de poser une corniche, la taille imposante des kiu impliquait des surfaces de joint assez grandes pour des épaisseurs réduites, je proposais donc de dégraisser rapidement l'intérieure des surfaces latérales et aussi de dégager un léger canal sur la longueur du lit d'attente de l'assise inférieure : 2 opérations pratiquées sur les anciens morceaux. Cela fut jugé inutile et les joints ne furent que partiellement remplis.

-Le sermicolle la colle magique tant utilisée par certains professionnels est elle bien adaptée pour la pose de la pierre comme certains le prétendent.

Je pourrais continuer ainsi cette liste non-exhaustive d'exemples. Peut-être suis-je trop perfectionniste et pour vous tout cela n'est pas gênant. Je reste néanmoins convaincu que l'avenir de la pierre dans la construction dépend beaucoup de sa mise en œuvre et donc de tous ces principes techniques que l'on a tendance à ignorer de plus en plus. Pour moi les compagnons doivent s'affirmer contre toutes ces dérives dans un souci de respect de notre matériau. Quel est votre avis sur tous ces problèmes qui relèvent de la conscience professionnelle.

Merci de vos réactions, fraternellement, Percheron.

---

BOISANFRAY Guillaume

Sujet : réflexion

Le bon sens...

Ce constat qui précède a le mérite de refléter le quotidien sur les chantiers. En guise de réponse, juste une mise en garde, les compagnons ainsi que tout homme de métier indépendamment ne peuvent pas passer outre.

Ce travail bâclé est le résultat d'une concurrence que l'on est obligé d'assumer une fois installé.

Il n'y a pas à mon avis les professionnels consciencieux, et les autres... Le problème se trouve, comme dans d'autres domaines dans le manque de reconnaissance du travail bien réalisé.

Des solutions?

En fait peut être que cela réside dans le détail des prestations offertes à notre client.

Ce dernier n'a pas les moyens de réellement comprendre que celui qui lui propose un remplacement en sous œuvre en respectant les harpages lui garantit un meilleur résultat que celui qui va faire son remplacement en coup de sabre.

Comment dans ces conditions justifier sous le simple terme de consciencieux que notre travail coûte jusqu'à deux fois plus cher dans les cas extrêmes...

---

SCHICK Clément

Sujet : réflexion

Le bon sens, à mon avis, c'est qu'à notre époque il n'y a pas de normes pour ce qui concerne la construction en pierre, il faudrait que des tests de résistance, d'étenchéité, d'élasticité... soient faits. Récemment sur un chantier, j'ai vu que l'on évidait une plate bande pour la remplir de béton car on est pas capable de dire si celle-ci résistera. Alors on voit pas comment on pourrait parler de construire en pierre massive... Cela implique que les architectes aient peu d'assurance, peu de confiance. Peu

êtres les entreprises, les carrières, enfin bref les professionnels de la pierre, pourraient s'unir pour créer un projet, qui assure un peu la mise en oeuvre de la pierre, cela serait bénéfique pour tous. Quand au sermicolle, à part le fait que l'on puisse poser des pierres de faible profondeur, comme des bandeaux, qui ne tiendraient pas sans ce produit miraculeux. Je pense que ce soit ce produit qu'il faille remettre en question, mais les gens qui s'en servent... Dans tous ce qui se fait, il y a des bonnes choses, des moins bonne, mais si on a recours à des mal-façons, pour des raison économiques, alors là????????????????????????????????

à bientôt, franc-comtois

---

CHANTEPIE François

Sujet : réflexion

après quelques temps de réflexion, coterie je souhaite rebondir à tes propos qui font suite à la réflexion amorcée. Le thème annoncé en est certes la conscience professionnelle. Tu me dis que dans n'importe quel secteur d'activité cette conscience professionnelle n'est plus le premier argument de vente de quelque produit ou service que ce soit. C'est vrai que nous sommes dans une société de consommation de masse où les choses bougent très vite et que le mérite du travail bien fait n'est bientôt plus que l'exclusivité d'un marché de luxe que l'on trouve sous l'étiquette de bio, traditionnel ou encore artisanat. Les métiers du bâtiment sont bien sûr concernés par ce phénomène de classification de la qualité du travail. A l'origine, ces étiquettes ont pour but de promouvoir les personnes qui entretiennent ce respect de la qualité, seulement le constat en est quelque peu déplorable. Dans le milieu des monuments historiques par exemple on devrait sentir un intérêt particulier à ce sujet. La réalité en est tout autre peut être l'avez-vous aussi remarqué.

Mon idée n'est pas de faire la litanie des travailleurs. Je me demande simplement si dans le cadre de notre nouveau compagnonnage il n'y a pas matière à faire bouger ce système figé que l'on finit par accepter à la longue.

Le compagnon n'est-il pas un homme qui cherche à tirer vers le haut, à faire progresser les mentalités et à lutter contre les dérives néfastes autant dans le milieu professionnel que dans le reste de la société.

Ainsi je souhaite relancer cette réflexion!

A vous les coteries, Percheron .

---

NB : après un laps de temps

BOISANFRAY Guillaume

Sujet : bien fait...

Réponse au mail du percheron CHANTEPIE datant du 16/12/01.

Pour traiter de ce sujet : La reconnaissance et la promotion du travail bien fait et maîtrisé. il y a des solutions qui ont déjà été apportées à travers les chambres des métiers, la CAPEB...

Le moyen d'être à nouveau efficace, c'est de remettre les pendules à l'heure, mais il faut aussi prendre en compte que n'importe quelle pendule est un jour trop fatiguée... Des lors il se présente deux solutions : si le cadre vaud les coups changer les pièces d'usures. Sinon il faut réinvestir et changer l'ensemble ...

Aujourd'hui la question que je me pose c'est : quels sont les organismes qui sont encore dans les coups pour défendre les valeurs dont nous parlons?

Professionnellement parlant combien peut-il y avoir aujourd'hui d'organismes reconnus et actifs? (capeb, chambre des métiers...)

Quand tu dis «Le compagnon n'est-il pas un homme qui cherche à tirer vers le haut, à faire progresser les mentalités et à lutter contre les dérives néfastes autant dans le milieu professionnel que dans le reste de la société. »

Je pense que c'est comme nous faisons en ce moment dans une association qui veut promouvoir que le compagnonnage a son rôle, mais sans se mettre plus en avant.

Nous devons nous servir des organismes en vigueur et nous investir personnellement pour agir, nous tenir au courant (ce qui nous arrive tôt ou tard bien que personnellement je ne connais trop rien dans ce secteur...).

Par contre je pense qu'il ne faut pas solliciter l'appellation compagnon en croyant que cela bougera tout un groupe cohérent de personnes se sentant concernées au même degré par ce problème.

Quelqu'un qui s'y connaît mieux que nous, simples itinérants, peut-il nous récapituler simplement les moyens aujourd'hui en oeuvre pour répondre aux problèmes de la reconnaissance, la défense et la promotion du travail maîtrisé et bien exécuté...

## Quelle main d'œuvre ?

Comme toute construction préfabriquée, la construction en pierre de taille n'exige aucune qualification spécifique sur chantier. Les blocs, livrés aux dimensions exactes, peuvent être montés sans difficulté en respectant un calepinage par de simples maçons équipés d'une grue ou d'un treuil. *«Aujourd'hui, on pense à tort que pour édifier un ouvrage, il faut faire appel à des entreprises spécialisées dans la rénovation des monuments historique, souligne Gilles Perraudin. La valeur ajoutée de ce métier réside en atelier, et ce depuis l'antiquité, à travers l'art du trait et la stéréométrie, l'art des volumes.»* Reste que les compagnons tailleurs de pierre, employés au sein des carrières ou des sites de transformation, disparaissent avec la fermeture des sites d'extraction. *«Ces opérations de découpe, de taille ou de tournage gagneraient à être mécanisées afin de renforcer la compétitivité de la filière, comme c'est le cas en Italie ou en Espagne, ajoute l'architecte. Bon nombre d'entreprises sont équipées de machines d'usinage à commande numérique».*



Une façade qui présente?

épaufrures  
bouchardage parcemé  
joints flagrants  
mauvaise intégration

tout un programme...



hall d'un supermarché...  
bloc marchand sciés 6 faces non ajustés à la pose,  
jointoiement débordant d'enthousiasme...  
épaufrures à la pale d'élévateur,  
intégralité des bloc posés en délits.  
Bref : c'est champion.



Cet article est d'autant plus intéressant qu'il est entouré d'articles très crédibles et bénéfiques pour notre matériau.

## Il semble important de se poser les bonnes questions :

### **-Les chartes de qualité actuellement mise en place sont elle efficaces? Applicables? Fiables?**

Une recherche approfondie permet de trouver en quantité importante (trop?) des textes de tous type et de toutes provenances :

- chartes de qualité,
- programmes de formation pour savoir bien faire,
- texte d'initiation pour ne pas faire des erreurs plus grosses que nous,
- recommandations d'association de défense du patrimoine ancien,
- union d'artisans et entreprise d'une même localité dans une charte commune,
- etc...

Enfin une agence qui à l'air de se donner davantage de moyens : l'agence qualité construction (AQC) ainsi que l'organisme "qualibat" qui a le rôle de qualifier et certifier les entreprises (une organisation nationale et des agence dans toutes les régions..

En annexes des détails sur ces deux organismes.

Ce que l'on peut dire du résultat de cette recherche c'est que les moyens actuellement en action pour la qualité et la conscience professionnelle ne concerne que les professionnels qui s'en donnent la peine à titre personnel.

### **-Quel est notre rôle en tant que formateurs d'hommes de métier ?**

Une des actions qui est à "notre portée", c'est de ne pas perdre de vue la qualité de notre formation tout en faisant que celle-ci soit applicable et pas décalée. Ce qui se fera de plus en plus sérieusement dans les années à venir avec notre progression qui va se fixer par écrit ainsi que par l'accumulation des dossiers des itinérants.

### **-La conscience professionnelle est-elle applicable si elle ne paie pas ?**

Le vrai problème de fond se situe là, parce que même si nous avons les bases pour travailler correctement c'est le marché du travail qui ne nous laisse que trop peu la possibilité de nous exprimer.

En annexe Page 5, le chapitre 8 traite des différents problèmes qui coûtent tant... Il est assez aberrant de se rendre compte que si le manque de qualification coûte cher (10 milliards de francs /ans), c'est le manque d'organisation et d'échange entre les corporations qui coûte le plus cher (5 fois plus)

### **-Mutations ?**

Ce qui change actuellement c'est que les industriels et les gros négociants de pierre sont actifs depuis quelques années pour relancer économiquement la filière. Ils sont en passe d'y arriver, le résultat escompté n'est par contre pas celui que l'on attend.

Ce qui va évoluer c'est les quantités de matières vendues. En proportions, l'apport en main-d'oeuvre qualifiée est très limité et cela ne va pas s'arranger si les choses se passent comme l'article de Gilles Perraudin le prédit.

Reste la filière Monuments Historique dirons nous... Seul problème, la main-d'oeuvre peu qualifiée ou importée (coût moins élevé) font aussi leur apparition ponctuellement dans ce secteur.

# Conclusion...

"Le compagnon n'est-il pas un homme qui cherche à tirer vers le haut, à faire progresser les mentalités et à lutter contre les dérives néfastes autant dans le milieu professionnel que dans le reste de la société?"

Chantepie François le 16/12/01

Une dérive ? ou tout simplement l'évolution ?

Une chose étant certaine, c'est que le matériau s'il est en passe d'être d'avantage utilisé, il le sera à moindre coût dans bon nombre de cas. Surtout pour les particuliers.

Le maçon risque de travailler davantage la pierre.

Si nous ne nous dirigeons pas plus vers l'action de bâtir, nous nous enfermons sur la seule filière restauration qui a peut-être ses plus beaux jours derrière elle...

Bien évidemment il y en aura toujours parmi nous qui ne voudrons jamais toucher autre chose que du Monument Historique et cela se respecte.

C'est par contre l'orientation que nous prenons qui formera les jeunes à venir et les sensibiliser à utiliser le matériau d'une façon plus contemporaine sans pour autant oublier de le respecter semble indispensable. Si nous ne nous y appliquons pas ce seront d'autres corporations (grutiers, conducteurs d'engins, manœuvres) qui seront les futurs "professionnels de la pierre".

Autre démarche indispensable, nous devons être connu et connaître d'avantage les architectes. Combien de fois sommes nous chargés d'intervenir sur un édifice à l'heure du plaquage ? "Ah ! mais vous comprenez, il y a le linteau en béton..."